

**LE GRAND CONCOURS COUCHE-TARD/
THE BIG CIRCLE K GIVEAWAY
RÈGLEMENT OFFICIEL
(le « Règlement »)**

**AUCUN ACHAT REQUIS POUR PARTICIPER. CONCOURS OUVERT AUX RÉSIDENTS CANADIENS
(À L'EXCEPTION DU YUKON ET DU NUNAVUT) SEULEMENT.**

- 1. PÉRIODE DU CONCOURS ET COMMANDITAIRE.** Le concours « Le grand concours Couche-Tard » / “The Big Circle K Giveaway” (le « **Concours** ») est offert dans les établissements participants Couche-Tard® et Circle K® au Canada. Il est commandité par Alimentation Couche-Tard Inc. (le « **Commanditaire** ») et administré par 612 Creative Inc. (l'« **Administrateur** »). Le Concours débute le 4 mars 2025 à 00 h 00 min 01 s, heure de l'Est (« HE »), et se termine le 28 avril 2025 à 23 h 59 min 59 s HE (la « **Période du concours** »). L'horloge utilisée par le Commanditaire sera l'horloge officielle pour déterminer la date et l'heure de réception d'une Participation (tel que ce terme est défini ci-dessous).
- 2. ADMISSIBILITÉ.** Le Concours est ouvert uniquement aux résidents légaux du Québec (la « **Région du Québec** »), de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest (collectivement, la « **Région de l'Ouest** »), de l'Ontario (la « **Région du Centre** ») ainsi que de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard (collectivement, la « **Région de l'Atlantique** ») (la Région de l'Ouest, la Région du Centre et la Région de l'Atlantique étant collectivement désignées comme « **Le reste du Canada** »), qui, au moment de leur participation: (i) ont atteint l'âge légal de la majorité dans leur province ou territoire de résidence. Les personnes suivantes ne sont pas admissibles à remporter un Grand prix ou un Prix hebdomadaire: les dirigeants, Administrateurs, actionnaires, employés, agents et/ou représentants du Commanditaire et/ou de l'Administrateur, ainsi que de leurs filiales, sociétés affiliées, agences de publicité, titulaires de licence, franchisés, partenaires, détaillants, distributeurs et/ou toute autre partie impliquée dans le Concours. De plus, les membres de la famille immédiate des personnes mentionnées dans cette section ainsi que toute personne résidant avec elles dans le même foyer (qu'elle fasse ou non partie de leur famille immédiate) ne sont pas admissibles à remporter un Grand prix ou un Prix hebdomadaire. L'expression « **Famille immédiate** » désigne les pères, mères, frères, sœurs, enfants, maris, femmes et conjoints des personnes mentionnées dans cette section, peu importe leur lieu de résidence. Le Concours n'est pas ouvert et est nul là où la loi l'interdit.
- 3. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT.** En participant à ce Concours, chaque participant accepte d'être lié par (i) le présent Règlement; et (ii) toutes les décisions du Commanditaire et de l'Administrateur, lesquelles sont finales à tous égards.
- 4. COMMENT PARTICIPER. AUCUN ACHAT REQUIS.** Des frais standards de messagerie texte et/ou d'accès à Internet peuvent s'appliquer (consultez le plan de votre fournisseur pour connaître les frais standards de messagerie texte et d'accès à Internet).

Pour participer au Concours et courir la chance de gagner un Grand prix ou un Prix hebdomadaire, ainsi que pour accumuler des Récompenses (tel que défini ci-dessous) pendant la Durée du Concours :

- (a) Visitez jeux.couche-tard.com/ca/grand-concours si vous résidez dans la Région du Québec ou games.circlek.com/ca/big-giveaway si vous résidez dans le Reste du Canada (ci-après le « **Site du concours** »).
- (b) Remplissez le formulaire d'inscription en complétant tous les champs obligatoires, y compris votre numéro de téléphone mobile et votre code postal. Vous devez également confirmer que vous êtes admissible à participer et accepter de vous conformer au présent Règlement. Cliquez sur « C'est parti ! »
- (c) Entrez le code d'authentification à deux facteurs (2FA) envoyé à votre numéro de téléphone.
- (d) Effectuez quatre (4) Actions disponibles sur le Site du Concours pendant la Durée du Concours : « Enregistrement en magasin », « Entrer un code CUP » ou « Scanner un reçu » (chacune étant une « **Action** » et collectivement les « **Actions** »). L'accomplissement de quatre (4) Actions donne droit à dix (10) participations au tirage des Grands prix, dix (10) participations au tirage des Prix hebdomadaires, ainsi qu'à une Récompense (voir Section 5 ci-dessous). **LIMITE:** Un maximum de quatre (4) Actions peut être complété par jour.

Actions

- a. **Action d'enregistrement en magasin:** Visitez un magasin Couche-Tard ou Circle K participant, cliquez sur la section *Enregistrement en magasin* sur le site Web du Concours et acceptez de partager votre localisation si demandée. Les paramètres GPS / services de localisation doivent être activés sur votre téléphone mobile pour compléter cette Action. Un premier enregistrement réussi de la Journée entraînera une (1) Action complétée, ainsi que deux (2) participations aux Grands prix et deux (2) participations aux Prix hebdomadaires. **LIMITE:** Un maximum de deux (2) Actions d'enregistrement en magasin peuvent être complétées par Journée (tel que défini ci-dessous) et un maximum de deux (2) participations au Grand prix et deux (2) participations aux Prix hebdomadaires peuvent être obtenues par Journée. Un deuxième enregistrement en magasin dans une Journée entraînera une (1) Action complétée, mais ne donnera droit à aucune participation aux Grands prix ou aux Prix hebdomadaires. Le deuxième enregistrement en magasin doit être effectué au moins une (1) heure après le premier enregistrement de la Journée.
- b. **Action de saisie de code CUP:** Visitez un magasin Couche-Tard ou Circle K participant et achetez un Produit participant (tel que défini ci-dessous), sous réserve de la disponibilité des produits ou jusqu'à épuisement des stocks. Ensuite, rendez-vous sur le site Web du Concours, cliquez sur le bouton *Saisir un code CUP*, entrez le code CUP du Produit participant et cliquez sur le bouton de soumission. Une soumission réussie du CUP entraînera une (1) Action complétée pour obtenir une Récompense. **LIMITE:** Un (1) code CUP peut être saisi par Journée.

Les « **Produits participants** » comprennent (sous réserve de la disponibilité des produits et jusqu'à épuisement des stocks) :

- Sloche (tout format)
- Polar Pop (tout format)
- Croustilles Couche-Tard format individuel (66 g, toute saveur/variété)
Croustilles Couche-Tard format à emporter (180 g, toute saveur/variété)
- Arachides Couche-Tard (71 g, toute saveur/variété)
- Eau Couche-Tard (500 ml)
- Bonbons Couche-Tard (113-198 g, toute saveur/variété)
- Thé glacé Arizona (680 ml) Joker Mad Energy (473 ml)
- Boisson énergisante Alani Nu (355 ml, toute saveur/variété)
- Thé Fuze (500 ml, toute saveur/variété)
- Boisson énergisante Monster (473 ml, toute saveur/variété)
- Bonbons Maynards (150-154 g, toute saveur/variété)
- Barres de chocolat Cadbury format individuel (32-56 g, toute saveur/variété)
- Barres de chocolat Nestlé format individuel (41-55 g, toute saveur/variété)
- Barres de chocolat Nestlé format Mega (63-86 g, toute saveur/variété)
- Bonbons Mondoux (325-400 g, toute saveur/variété)
- Barres de chocolat Hershey format individuel (62-96 g, toute saveur/variété)
- Bière Heineken Silver (500 ml, 6 x 330 ml, 12 x 330 ml ou 24 x 330 ml)
- Bière Sleeman Clear (6 x 341 ml, 12 x 341 ml, 18 x 341 ml, 20 x 341 ml ou 30 x 341 ml, toute saveur/variété)
- Boissons alcoolisées Beach Day Every Day (6 x 355 ml ou 12 x 355 ml, toute saveur/variété)
- SVNS Hard 7UP (6 x 355 ml ou 12 x 355 ml, toute saveur/variété)

Action de code CUP sans achat: Aucun achat n'est requis et cela n'augmente pas les chances de gagner. Si vous souhaitez entrer un code CUP sans achat, veuillez utiliser : 803331319150 (le « **code CUP sans achat** »). Pour compléter votre Action de code CUP sans achat, suivez le processus décrit ci-dessus et cliquez sur soumettre. **LIMITE:** Un (1) code CUP sans achat peut être entré par Journée au maximum, et ce faisant, vous aurez complété une (1) Action vers une récompense.

- c. **Action de numérisation de reçu:** Téléversez une photo claire de votre reçu montrant votre achat effectué dans un magasin Couche-Tard ou Circle K participant pendant la période du Concours en cliquant sur le bouton Numériser un reçu sur le site Web du concours, en cliquant sur téléverser et en joignant l'image de votre reçu admissible, à l'exclusion du tabac, de l'alcool et des loteries, en remplissant les champs requis qui peuvent inclure le numéro de

transaction, la date d'achat et le total de l'achat, puis en appuyant sur le bouton soumettre. Les soumissions réussies entraîneront une (1) Action complétée vers une Récompense. **LIMITE:** Un (1) téléversement de reçu par Journée. Chaque reçu ne peut être utilisé qu'une seule fois. Le Commanditaire et l'Administrateur se réservent le droit de retenir toute soumission de reçu pour examiner son authenticité ainsi que le droit de rejeter tout reçu qu'ils jugeraient, à leur seule discrétion, invalide, non authentique, frauduleux ou altéré de quelque manière que ce soit. Toute tentative de l'entrant de téléverser un reçu invalide peut entraîner une disqualification du Concours, y compris l'annulation de toutes les participations accumulées et des Récompenses obtenues.

Action de numérisation de reçu sans achat: Aucun achat n'est requis et cela n'augmente pas les chances de gagner. Pour soumettre un reçu sans achat, écrivez à la main sur une feuille lignée un essai d'au moins 50 mots sur « ce que vous feriez avec 75 000 \$ », rendez-vous sur le site Web du Concours, sélectionnez « Numériser un reçu », téléversez une photo, une capture d'écran ou une numérisation de votre essai manuscrit, puis cliquez sur soumettre (chacun étant un « **reçu sans achat** »). Les soumissions réussies entraîneront une (1) Action complétée vers une récompense. **LIMITE:** Un (1) téléversement de reçu sans achat par Journée. Chaque essai soumis doit être original et substantiellement différent. Le Commanditaire et l'Administrateur se réservent le droit de retenir toute soumission de reçu sans achat pour en examiner l'authenticité et l'originalité, ainsi que le droit de rejeter toute soumission qu'ils jugeraient frauduleuse ou invalide de quelque manière que ce soit. Toute tentative de l'entrant de téléverser un reçu invalide peut entraîner une disqualification du Concours, y compris l'annulation de toutes les participations accumulées et des Récompenses obtenues.

5. **ENTRÉES BONUS:** Les participants admissibles peuvent recevoir des participations supplémentaires aux Grands prix et aux Prix hebdomadaires (chacune, une « **Entrée bonus** » et collectivement, les « **Entrées Bonus** ») en effectuant certaines tâches. Les Entrées bonus seront accordées comme suit:

6.

<u>Tâche</u>	<u>Exigences</u>	<u>Entrées bonus reçues</u>
Répondre aux questions du sondage	Répondre à une question de sondage optionnelle quotidienne. Chaque réponse vous rapportera une (1) Entrée bonus. Limite: Une (1) question de sondage peut être répondue par Jour.	Jusqu'à 56 Entrées Bonus
Inscription par courriel	Fournir votre adresse courriel via l'invitation du concours pour vous abonner aux courriels marketing du Commanditaire. Limite: une (1) utilisation pendant la Durée du Concours. Vous pouvez vous désabonner à tout moment en utilisant la fonctionnalité de désinscription disponible dans chaque communication par	1 Entrée bonus

	courriel.	
Inscription par SMS	Fournir votre numéro de téléphone via l'invite du concours pour vous abonner aux messages marketing du Commanditaire. Limite: une (1) utilisation pendant la Durée du Concours. Vous pouvez vous désabonner à tout moment en utilisant la fonctionnalité de désinscription disponible dans chaque communication par SMS.	1 Entrée bonus
Réseaux sociaux	Cliquer sur les icônes Facebook, Instagram et/ou Tik Tok pour visiter les chaînes de médias sociaux de Couche-Tard ou Circle K. Limite: Une (1) utilisation par canal de médias sociaux pendant la Durée du Concours. Maximum de trois (3) Entrées bonus.	Jusqu'à 3 Entrées bonus
Référer un(e) ami(e)	Obtenir votre lien de référence unique via l'invitation du concours et envoyez-le à un ou plusieurs destinataires de votre choix. Vous recevrez une (1) Entrée bonus si le destinataire utilise votre lien unique pour participer au concours pour la première fois (y compris en complétant l'authentification à deux facteurs) pendant la Durée du Concours. Limite: Maximum de dix (10) Entrées bonus.	Jusqu'à 10 Entrées bonus

Les Participations aux Grands prix, les Participations aux Prix hebdomadaires et les Participations Bonus constituent chacune une « **Participation** » et collectivement, les « **Participations** ».

Le participant doit soumettre chaque Participation personnellement. Les Participations seront réputées avoir été soumises par le Titulaire Autorisé du Compte Mobile du numéro de téléphone mobile utilisé pour participer au Concours. « **Titulaire Autorisé du Compte Mobile** » désigne la personne à qui un opérateur de téléphonie mobile a attribué un numéro de téléphone mobile. Vous ne pouvez participer au Concours qu'en utilisant un (1) seul numéro de téléphone mobile dont vous êtes le titulaire autorisé du compte mobile. Les numéros de téléphone provenant d'une application de SMS via Wi-Fi ne sont pas autorisés et ne doivent pas être utilisés pour participer au Concours. Les Gagnants Admissibles (tel que défini ci-dessous) pourraient devoir fournir une preuve qu'ils sont bien le titulaire autorisé du compte mobile associé au numéro de téléphone mobile sélectionné. En soumettant un numéro de téléphone mobile, vous déclarez et garanzissez que vous êtes le titulaire autorisé du compte mobile. Vous serez responsable envers le Commanditaire de tous les dommages et autres pertes subis par celui-ci en raison de la

soumission d'un numéro de téléphone pour lequel vous n'êtes pas le titulaire autorisé du compte mobile.

Toute tentative par un participant d'obtenir plus que le nombre spécifié de Participations en utilisant plusieurs numéros de téléphone, identités ou toute autre méthode entraînera l'annulation des Participations du participant, qui pourra être disqualifié du Concours à la discrétion du Commanditaire. L'utilisation de tout système automatisé (y compris, mais sans s'y limiter, les Participations soumises à l'aide de robots, de scripts, de macro-commandes ou de tout autre service automatisé) pour participer est interdite et entraînera une disqualification.

6. RÉCOMPENSES ET PRIX. Les Récompenses et Prix suivants peuvent être remportés :

- (a) **Récompenses.** Une Récompense est gagnée en complétant quatre (4) Actions décrites à la Section 4. Pour réclamer une Récompense, les participants peuvent choisir parmi une sélection de Récompenses disponibles. La disponibilité des Récompenses dépend du nombre d'Actions complétées. Certaines Récompenses peuvent ne pas être disponibles pendant toute la Durée du Concours, et toutes les Récompenses sont offertes sous réserve de disponibilité et jusqu'à épuisement des stocks. Les Récompenses suivantes (chacune, une « **Récompense** » et collectivement, les « **Récompenses** ») peuvent être gagnées pendant la Durée du Concours.

Type de Récompense	Offre	Prix	Format	Quantités à être gagnées en Atlantique	Quantités à être gagnées au Québec	Quantités à être gagnées en Ontario	Quantités à être gagnées dans l'Ouest	Valeur approximative au détail
Récompense	Gratuit	Croustilles Couche-Tard	66 g	6 480	23 880	20 160	9 480	1,99 \$
Récompense	Gratuit	Arachides Couche-Tard	71 g	6 480	23 880	20 160	9 480	1,79 \$
Récompense	Gratuit	Arizona	680 ml	3 240	11 940	10 080	4 740	2,99 \$
Récompense	Gratuit	Bonbons Couche-Tard	113-198 g	3 240	11 940	10 080	4 740	3,99 \$
Récompense	Achetez 1 Obtenez 1 Gratuit	Taquitos	-	1 080	3 980	3 360	1 580	2,79 \$
Récompense	Achetez 1 Obtenez 1 Gratuit	Croustilles Couche-Tard	66 g	4 968	18 308	15 456	7 268	1,99 \$
Récompense	Achetez 1 Obtenez 1 Gratuit	Joker	473 ml	3 240	11 940	10 080	4 740	3,59 \$

Récompense	Achetez 1 Obtenez 1 Gratuit	Sloche	Toute taille	-	-	13 600	6 400	2,50 \$
Récompense	1 \$	Boisson chaude 1 \$	Moyen	2 160	7 960	6 720	3 160	2,39 \$
Récompense	2 \$	Pointe de pizza 2 \$		2 160	7 960	-	-	2,49 \$
Récompense	Rabais	50 % de réduction sur le lavage de voiture		4 320	15 920	13 440	6 320	19,99 \$
Récompense	Rabais	Économisez 0,03 \$/L sur le carburant		5,400	30,000	-	-	0,90 \$
Récompense	Rabais	Économisez 0,05 \$/L sur le carburant		4,500	25,000	-	-	1,50 \$
Récompense	Rabais	Économisez 0,07 \$/L sur le carburant		3,600	20,000	-	-	2,10 \$
Récompense	Rabais	Économisez 1 \$ sur le carburant		-	-	16,800	-	1,00 \$
Récompense	Rabais	Économisez 1,50 \$ sur le carburant		-	-	14,000	-	1,50 \$
Récompense	Rabais	Économisez 2 \$ sur le carburant		-	-	11,200	-	2,00 \$
Récompense	Rabais	Économisez 2,50 \$ sur le carburant		-	-	-	7,800	2,50 \$
Récompense	Rabais	Économisez 3 \$ sur le carburant		-	-	-	6,500	3,00 \$
Récompense	Rabais	Économisez 3,50 \$ sur le carburant		-	-	-	5,200	3,50 \$
Récompense	Gratuit	Fuze	500 ml	5 400	19 900	16 800	7 900	4.39 \$
Récompense	Achetez 1 Obtenez 1 Gratuit	BODYARMOR	473 ml	3 240	11 940	10 080	4 740	4.29 \$
Récompense	Achetez 1 Obtenez 1 Gratuit	Monster Energy	355 ml	8 640	31 840	26 880	12 640	3.99 \$
Récompense	Gratuit	Alani Nu	355 ml	4 320	15 920	13 440	6 320	4,99 \$
Récompense	Achetez 1 Obtenez 1 Gratuit	Alani Nu	355 ml	2 700	9 950	8 400	3 950	4,99 \$
Récompense	Gratuit	Maynards	64 g	2 700	9 950	8 400	3 950	2,49 \$
Récompense	Achetez 1 Obtenez 1 Gratuit	Maynards	64 g	1 620	5 970	5 040	2 370	2,49 \$
Récompense	Gratuit	Cadbury	32-60 g	2 700	9 950	8 400	3 950	2,79 \$

Récompense	Achetez 1 Obtenez 1 Gratuit	Cadbury	32-60 g	1 620	5 970	5 040	2 370	2,79 \$
Récompense	Gratuit	Reese's	46 g	2 700	9 950	8 400	3 950	2,79 \$
Récompense	Achetez 1 Obtenez 1 Gratuit	Reese's	46 g	1 620	5 970	5 040	2 370	2,79 \$
Récompense	Gratuit	KitKat	45 g	5 400	19 900	16 800	7 900	2,79 \$
Récompense	Achetez 1 Obtenez 1 Gratuit	KitKat	45 g	3 240	11 940	10 080	4 740	2,79 \$
Récompense	Gratuit	Sweet Sixteen	136 g	-	25 000	-	-	4,99 \$
Récompense	Achetez 1 Obtenez 1 Gratuit	Sweet Sixteen	136 g	-	15 000	-	-	4,99 \$
Récompense	Gratuit	Heineken 0.0%	330 ml	-	15 000	-	-	3,09 \$
Récompense	Gratuit	Sleemen Zero+ (sans alcool)	355 ml	-	15 000	-	-	3,09 \$
Récompense	Gratuit	Gin sans alcool Romeo	355 ml	-	25 000	-	-	3,09 \$
			TOTAL :	96 768	476 858	307 936	144 558	3 736 308,80 \$

Les quantités de Récompenses varient selon la région. Le nombre de Récompenses disponibles diminuera à mesure qu'elles seront réclamées.

- (b) **Grands prix.** Les Grands prix suivants (chacun un « **Grand prix** » et collectivement les « **Grands prix** ») sont disponibles à gagner pendant la Période du Concours :

Description	Québec	Le reste du Canada	Valeur approximative au détail (\$ CA)
Argent comptant	1	2	75 000 \$
Total	1	2	225 000 \$

Les chances de gagner un Grand prix dépendent du nombre de Participations admissibles reçues dans chaque région au moment des Tirages des Grands prix (tel que ce terme est défini ci-dessous).

- (c) **Prix hebdomadaires.** Les Prix hebdomadaires suivants (chacun un « **Prix hebdomadaire** » et collectivement les « **Prix hebdomadaires** ») sont offerts à gagner pendant la Période du Concours:

Description	Québec	Le reste du Canada	Valeur
Argent comptant	8	16	1 000 \$
Total	8	16	24 000 \$

Les chances de gagner un Prix hebdomadaire dépendent du nombre de Participations admissibles reçues dans chaque région au moment des Tirages des Prix hebdomadaires (tel que ce terme est défini ci-dessous).

Les Récompenses, les Prix hebdomadaires et les Grands prix sont collectivement désignés les « **Prix** ».

Les Prix et leurs composantes doivent être acceptés tels qu'ils sont attribués et, sauf indication contraire expresse du Commanditaire, ne peuvent être transférés, substitués ou échangés, en tout ou en partie, contre un autre prix ou de l'argent. Certaines Récompenses peuvent être transférées à une personne choisie par le gagnant en utilisant le processus de transfert de coupon mobile fourni sur le Site du Concours (chacun un « **Transfert** »). **Limite:** Jusqu'à trois (3) Transferts par Journée par personne. Pour transférer un coupon mobile, le destinataire doit posséder un téléphone mobile capable de recevoir des messages texte, avoir accès à Internet et résider dans la même région où la Récompense a été obtenue. Un destinataire peut recevoir jusqu'à trois (3) coupons mobiles par Journée. L'accès à Internet est requis pour échanger une Récompense. Les conditions du coupon mobile, y compris la province où il peut être échangé et sa date d'expiration, s'appliquent à la Récompense transférée.

Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de : (i) remplacer tout ou une partie des Prix par un autre prix ou une partie de celui-ci de valeur égale ou supérieure ; (ii) limiter le nombre de Prix attribués à une même personne, un même numéro de téléphone mobile ou une même adresse physique ; (iii) limiter le nombre de Prix applicables pouvant être transférés à ou depuis une personne, un numéro de téléphone mobile ou un foyer ; (iv) limiter le nombre de Prix applicables pouvant être échangés dans une transaction et/ou une période donnée ; et (v) modifier les Prix, les quantités associées et le calendrier d'attribution à tout moment pendant le Concours. En aucun cas, le Commanditaire ne sera tenu d'attribuer et/ou d'échanger un nombre de Prix supérieur aux quantités indiquées ci-dessus. Les Prix peuvent différer des images présentées dans le matériel promotionnel du Concours. Chaque Prix peut également être soumis à des modalités et conditions supplémentaires.

6. **SÉLECTION ET NOTIFICATION.** Aux fins du présent Concours, une « **Journée** » est définie comme une journée civile débutant à 12 h 00 min 00 s (HE) et se terminant à 12 h 59 min 59 s (HE). Une « **Semaine** » commence le mardi à 12 h 00 min 00 s (HE) et se termine le lundi à 12 h 59 min 59 s (HE).

(a) **Grands prix**

Les tirages des Grands prix seront initiés par un Administrateur du Concours (humain) et traités par un algorithme (programme informatique) qui simule un tirage au sort (un «

Tirage au sort »). Les Tirages au sort des Grands prix (la « **Date du tirage des Grands prix** ») seront effectués à Burnaby, en Colombie-Britannique, parmi toutes les Participations aux Grands prix admissibles reçues pendant la Période du Concours, selon le calendrier ci-dessous :

Date et heure du tirage des Grands prix	Dates de tirage des Grands prix	Grand prix au Québec	Grands prix pour le reste du Canada
30 avril 2025 à 15 h (HE)	Pour les participations obtenues du 4 mars 2025 au 28 avril 2025	Un (1) prix en argent de 75 000 \$	Deux (2) prix en argent de 75 000 \$

Limite: un (1) Grand prix par participant et par foyer pendant la Durée du Concours. Le Commanditaire, l'Administrateur ou son représentant désigné effectuera jusqu'à quatre (4) tentatives pour contacter les participants sélectionnés à partir du code abrégé 247-253 de Couche-Tard/ Circle K sur le numéro de téléphone mobile soumis lors de l'Inscription, dans un délai de douze (12) jours suivant le Tirage des Grands prix. Si le participant sélectionné : (i) ne peut être contacté après quatre (4) tentatives ou dix-sept (17) jours après sa sélection ; ou (ii) si toute notification est retournée comme non distribuable, alors le participant sélectionné sera disqualifié et un autre participant pourra être sélectionné au hasard parmi les Inscriptions admissibles restantes. Si le temps le permet, le processus décrit ci-dessus sera répété jusqu'à trois (3) fois, jusqu'à ce qu'un participant sélectionné ait été contacté et que le Grand prix ait été attribué ou qu'il ne reste plus d'Inscriptions admissibles. Toute tentative de manipulation ou de falsification du système de sélection des gagnants ou de la base de données des Inscriptions entraînera une disqualification et pourra faire l'objet de poursuites criminelles.

(b) **Prix hebdomadaires**

Les tirages des Prix hebdomadaires seront effectués par tirage au sort. Les tirages au sort des Prix hebdomadaires (la « **Date du tirage des Prix hebdomadaires** ») seront réalisés à Burnaby, en Colombie-Britannique, à partir de toutes les Participations aux Prix hebdomadaires admissibles reçues selon le calendrier ci-dessous:

Date et heure du tirage des Prix hebdomadaires	Dates de tirage des Prix hebdomadaires	Prix hebdomadaires au Québec	Prix hebdomadaires pour le reste du Canada
12 mars 2025 à 15 h (HE)	Des participations obtenues du 4 au 10 mars 2025	Un (1) prix en argent de 1 000 \$	Deux (2) prix en argent de 1 000 \$
19 mars 2025 à 15 h (HE)	Des participations obtenues du 4 au 17 mars 2025	Un (1) prix en argent de 1 000 \$	Deux (2) prix en argent de 1 000 \$

26 mars 2025 à 15 h (HE)	Des participations obtenues du 4 au 24 mars 2025	Un (1) prix en argent de 1 000 \$	Deux (2) prix en argent de 1 000 \$
2 avril 2025 à 15 h (HE)	Des participations obtenues du 4 au 31 mars 2025	Un (1) prix en argent de 1 000 \$	Deux (2) prix en argent de 1 000 \$
9 avril 2025 à 15 h (HE)	Des participations obtenues du 4 au 7 avril 2025	Un (1) prix en argent de 1 000 \$	Deux (2) prix en argent de 1 000 \$
16 avril 2025 à 15 h (HE)	Des participations obtenues du 4 au 14 avril 2025	Un (1) prix en argent de 1 000 \$	Deux (2) prix en argent de 1 000 \$
23 avril 2025 à 15 h (HE)	Des participations obtenues du 4 au 21 avril 2025	Un (1) prix en argent de 1 000 \$	Deux (2) prix en argent de 1 000 \$
30 avril 2025 à 15 h (HE)	Des participations obtenues du 4 au 28 avril 2025	Un (1) prix en argent de 1 000 \$	Deux (2) prix en argent de 1 000 \$

Limite: un (1) Prix hebdomadaire par participant et par foyer pendant la Durée du Concours. Le Commanditaire ou son représentant désigné tentera de contacter le participant sélectionné jusqu'à quatre (4) fois au numéro de téléphone cellulaire soumis lors de l'inscription, dans les douze (12) jours suivant le Tirage du Prix hebdomadaire. Si le participant sélectionné : (i) ne peut être contacté après quatre (4) tentatives ou dans les dix-sept (17) jours ouvrables suivant la sélection ; ou (ii) si toute notification est retournée comme non distribuable, alors le participant sélectionné sera disqualifié et un autre participant sera sélectionné au hasard parmi les Inscriptions admissibles restantes. Si le temps le permet, le processus ci-dessus sera répété jusqu'à trois (3) fois, jusqu'à ce qu'un participant sélectionné ait été contacté et que le Prix hebdomadaire ait été attribué, ou qu'il n'y ait plus d'Inscriptions admissibles restantes. Toute tentative de manipulation ou d'altération du système de sélection des gagnants ou de la base de données des Inscriptions entraînera une disqualification et pourrait faire l'objet de poursuites criminelles.

(c) **Récompenses**

Les Récompenses sont gagnées en complétant quatre (4) Actions pendant la Durée du Concours, tel que décrit ci-dessus. Les participants peuvent sélectionner une Récompense parmi la liste présentée sur le Site Web du Concours. Les Récompenses attribuées seront disponibles dans la section « Mes Récompenses » du Site Web du Concours et pourront être échangées dans un magasin Circle K ou Couche-Tard participant. Les Récompenses non réclamées peuvent être réattribuées à la discrétion du Commanditaire. **LIMITE:** un maximum de trois (3) Récompenses peut être échangé par Journée. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Les restrictions et conditions s'appliquent comme indiqué à la Section 7 (b).

7. CONDITIONS DE RÉCLAMATION DES PRIX.

(a) **Prix hebdomadaires et Grands prix**

Pour être déclaré gagnant et recevoir un Grand prix ou un Prix hebdomadaire, le participant sélectionné doit: (i) répondre à l'avis de sélection dans le délai indiqué ci-dessus ; (ii) répondre correctement, sans aucune assistance, qu'elle soit mécanique ou autre, à une question d'habileté mathématique à durée limitée, administrée à un moment convenu d'un commun accord; et (iii) se conformer au présent Règlement. Le participant sélectionné peut également être tenu de: (i) fournir une preuve d'âge sous forme d'une photocopie lisible d'un permis de conduire provincial ou d'une autre pièce d'identité émise par le gouvernement; (ii) fournir une preuve d'adresse sous forme d'une photocopie lisible d'un permis de conduire provincial ou d'une autre pièce d'identité émise par le gouvernement; (iii) prouver qu'il est le titulaire autorisé du compte mobile associé au numéro de téléphone sélectionné ; et (iv) signer et retourner le formulaire de déclaration et de renonciation du Commanditaire (le « **Formulaire de Renonciation** »). Le Formulaire de Renonciation, entre autres: (i) confirme la conformité au présent Règlement et l'acceptation du Prix tel qu'attribué, sans substitution; (ii) libère le Commanditaire, ses sociétés affiliées et apparentées, ses fournisseurs de prix, ses agences de publicité et de promotion, ainsi que leurs actionnaires, Administrateurs, dirigeants, employés, agents, titulaires de licence, représentants, successeurs et ayants droit de toute responsabilité liée à ce Concours, à la participation du gagnant et/ou à l'attribution et l'utilisation/mauvaise utilisation du Prix ou de toute partie de celui-ci; et (iii) autorise la publication, la reproduction et/ou toute autre utilisation de son nom, adresse, voix, déclarations relatives au Concours et/ou photographie ou toute autre ressemblance, sans préavis ni compensation, dans toute publicité ou promotion menée par le Commanditaire, sous quelque forme que ce soit, y compris dans les médias imprimés, radiodiffusés ou sur Internet. Le Formulaire de Renonciation doit être oblitéré dans les cinq (5) jours ouvrables suivant sa réception et reçu dans un délai de dix (10) jours ouvrables. Le Commanditaire et ses agents déclinent toute responsabilité en cas de Formulaires de Renonciation perdus, volés, retardés, illisibles, endommagés, mal acheminés, en retard ou annulés. Un participant sélectionné sera disqualifié et un nouveau tirage au sort sera effectué s'il refuse le Prix, ne répond pas correctement à la question d'habileté mathématique, ne retourne pas le Formulaire de Renonciation dûment rempli dans le délai imparti ou ne respecte pas le présent Règlement. Dans la plupart des cas, les Prix seront envoyés aux gagnants à l'adresse indiquée dans le Formulaire de Renonciation dans un délai de quatre (4) à douze (12) semaines après la réception de la documentation correctement remplie. Le Commanditaire n'est pas responsable des Prix perdus, mal acheminés, retardés ou détruits en transit, ni des gagnants ayant fourni des informations incomplètes ou imprécises.

(b) **Récompenses**

Les récompenses peuvent être échangées en présentant votre coupon mobile dans un magasin Couche-Tard ou Circle K participant de la région où vous jouez. **Limite:** un maximum de trois (3) échanges de coupons mobiles Couche-Tard ou Circle K par jour, par numéro de téléphone mobile et par personne. Les Prix Instantanés sous forme de boissons peuvent être assujettis à des frais de consigne et écologiques, à la charge du

gagnant, conformément aux lois applicables. Tous les coupons mobiles pour une récompense doivent être échangés en magasin dans un délai de sept (7) jours suivant leur émission et, en tout état de cause, avant le 6 mai 2025. Passé ce délai, le coupon mobile expirera. Le Commanditaire n'est pas responsable de l'envoi des coupons mobiles aux gagnants qui fournissent des numéros de téléphone invalides ou fonctionnant uniquement en Wi-Fi.

8. **LIMITATION DE RESPONSABILITÉ ET DÉCHARGE.** En participant au Concours, les participants acceptent de dégager et d'exonérer de toute responsabilité le Commanditaire, l'Administrateur ainsi que leurs sociétés affiliées ou liées, agences de publicité, licenciés, franchisés, partenaires, détaillants, distributeurs et tout autre intervenant lié au Concours, ainsi que chacun de leurs dirigeants, Administrateurs, actionnaires, employés, agents, représentants, successeurs et ayants droit respectifs (collectivement, les « **Renonciataires** ») de toute réclamation, cause d'action ou responsabilité, y compris, sans limitation, toute blessure, décès, dommage ou perte de biens résultant de la participation au Concours ou de l'utilisation abusive de tout Prix.

Sans limiter la portée de ce qui précède, les Renonciataires ne sauraient être tenus responsables de : (1) toute information incorrecte ou inexacte, qu'elle soit causée par les participants ou par une erreur liée à la programmation du Concours ; (2) toute défaillance technique de quelque nature que ce soit, notamment des erreurs matérielles ou logicielles, des ordinateurs défectueux, tout dysfonctionnement, l'inaccessibilité partielle ou totale du Site Web du Concours pour quelque raison que ce soit, des interruptions de service ou des déconnexions des réseaux Internet ou des lignes téléphoniques, des transmissions de données brouillées, embrouillées ou erronées, ou l'échec de l'envoi ou de la réception de toute transmission en ligne ; (3) toute intervention humaine non autorisée à n'importe quelle étape du processus d'inscription ou de participation au Concours ; (4) toute erreur technique ou humaine pouvant survenir dans l'administration du Concours ou dans le traitement des Inscriptions ; ou (5) tout préjudice ou dommage matériel subi par des personnes résultant de la participation au Concours ou de l'acceptation, l'utilisation, la mise en œuvre ou l'usage abusif de tout Prix. Si, pour une raison quelconque, il est confirmé qu'une Inscription d'un participant a été supprimée, perdue ou autrement détruite ou corrompue par erreur, le seul recours auquel le participant a droit est de demander d'obtenir une nouvelle Inscription au Concours, si possible.

9. **CONFIDENTIALITÉ.** Le Commanditaire, l'Administrateur et leurs agents autorisés recueilleront, utiliseront et divulgueront les renseignements personnels que vous fournissez au moment de votre Inscription au Concours aux fins de l'administration du Concours et de l'attribution des Prix. Les gagnants consentent à ce que le Commanditaire utilise leurs noms, photographies, villes, voix, images et/ou déclarations en lien avec leur Prix à des fins publicitaires, dans tout média ou support, y compris Internet, à tout moment et à perpétuité, sans compensation ni préavis.

Le Commanditaire partagera également les renseignements personnels que vous fournissez dans le cadre du Concours avec ses partenaires commerciaux tiers et ses fournisseurs de services qui agissent en son nom. Ces fournisseurs de services aident le Commanditaire à gérer ses activités, ses systèmes et applications technologiques, son

infrastructure, ainsi que sa publicité et son marketing. Ce partage de renseignements personnels est conforme à la Politique de confidentialité du Commanditaire (voir lien ci-dessous).

Le Commanditaire peut également vous offrir l'opportunité de recevoir d'autres communications concernant ses produits, concours et offres promotionnelles.

Veuillez consulter notre politique de confidentialité pour plus d'informations sur la gestion de vos renseignements personnels: <https://www.couche-tard.com/privacy-policy>

10. **DROIT DE MODIFIER / SUSPENDRE / TERMINER.** Le Commanditaire, l'Administrateur et leurs agents autorisés se réservent le droit, à leur seule discrétion et sans préavis, d'annuler, de suspendre ou de modifier le Concours, en tout ou en partie, ou l'admissibilité des participants pour toute raison, y compris, sans s'y limiter, en cas d'erreur d'impression ou administrative, de virus, de bogues, d'intervention humaine non autorisée, de falsification, de fraude, de défaillance d'équipement, de violation de la sécurité ou de toute autre cause compromettant l'administration, la sécurité, l'équité ou le bon déroulement du Concours.

11. **CONDITIONS GÉNÉRALES.** Le Commanditaire se réserve le droit, à son entière discrétion, de disqualifier de ce Concours toute personne qu'il croit raisonnablement avoir altéré ou tenté d'altérer le processus d'inscription, le fonctionnement du Concours ou du site Web du Concours, qui ne respecte pas le présent Règlement ou qui agit d'une manière contraire à l'esprit du Concours ou de façon nuisible, notamment en perturbant, insultant, menaçant, intimidant ou harcelant toute autre personne. TOUTE TENTATIVE PAR UN PARTICIPANT OU PAR TOUTE AUTRE PERSONNE DE PORTER DÉLIBÉRÉMENT ATTEINTE À LA PLATEFORME/À L'APPLICATION DU CONCOURS (OU À UN SITE WEB QUI Y EST LIÉ) OU DE NUIRE AU FONCTIONNEMENT LÉGITIME DU CONCOURS CONSTITUE UNE VIOLATION DES LOIS CRIMINELLES ET CIVILES. SI UNE TELLE TENTATIVE EST FAITE, LE COMMANDITAIRE SE RÉSERVE LE DROIT DE RÉCLAMER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS À CETTE PERSONNE DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI.

Toutes les décisions rendues par le Commanditaire concernant tout aspect du Concours sont finales. Le Concours est soumis à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales applicables. Le présent Règlement est régi et interprété conformément aux lois de la province de Québec et aux lois du Canada applicables, sans égard aux principes régissant les conflits de lois. Tout litige, réclamation ou cause d'action découlant du présent Règlement ou s'y rapportant devra être résolu individuellement et exclusivement par les tribunaux de Laval, Québec. L'invalidité ou l'inapplicabilité de toute disposition du présent Règlement n'affectera pas la validité ou l'applicabilité des autres dispositions qu'il contient. Si une disposition du présent Règlement est jugée invalide ou autrement inapplicable, le Règlement sera interprété conformément à ses termes comme si la disposition invalide ou inapplicable n'en faisait pas partie. Les titres des paragraphes sont utilisés à titre de référence seulement et n'affectent pas l'interprétation du Règlement.

Pour plus de détails sur le Concours ou pour toute question, veuillez contacter un représentant promotionnel à l'adresse suivante :

« Le grand concours Couche-Tard » ou « The Big Circle K Giveaway »
a/s de 612 Creative
PO Box 89639
Burnaby RPO University, BC V5A 4Z3
À l'attention de: Inscriptions au Concours

Short Rules

***AUCUN ACHAT REQUIS.** *Le Grand Concours Couche-Tard* est ouvert aux résidents légaux du Canada (sauf NU et YT) ayant atteint l'âge de la majorité, du 4 mars 2025 à 00 h 00 min 01 s (HE) au 28 avril 2025 à 23 h 59 min 59 s (HE). Pour participer, visitez le site Web du concours et complétez 4 Actions pour obtenir 10 participations au grand prix et pour échanger une récompense. Des participations bonus sont disponibles pour certaines Actions en cours de concours. Limites: 1 scan de reçu valide par jour, par numéro de téléphone mobile, par personne; 1 participation avec un CUP de produit par jour, par numéro de téléphone mobile, par personne; 2 visites en magasin par jour, par numéro de téléphone mobile, par personne. Prix: 3 grands prix à gagner: 1 grand prix pour les résidents du Québec et 2 grands prix pour les résidents du reste du Canada. Limite: 1 grand prix par foyer pendant la durée du concours. Récompenses instantanées : 1 026 000 boissons, produits alimentaires et lavages de voiture. VAD entre 0,75 \$ et 19,99 \$ chacun. Récompenses disponibles jusqu'à épuisement des stocks. 24 Prix hebdomadaires de 1 000 \$. Limite: 1 prix hebdomadaire par foyer pendant la durée du concours. Chances de gagner: Les probabilités de remporter un prix hebdomadaire, un grand prix ou une récompense dépendent du nombre de participations admissibles reçues et du nombre de prix alloués à votre région. Le nombre de prix disponibles diminuera au fur et à mesure qu'ils seront attribués et réclamés. Une question d'aptitude mathématique est requise. Conditions et restrictions s'appliquent. Pour participer ou consulter le règlement complet du concours, visitez: <https://www.games.circlek.com> (reste du Canada) et <https://jeux.couche-tard.com> (Québec).